

# Evaluation rapide de la sécurité alimentaire dans les provinces du Nord et Sud Ubangi

## RD Congo



Mars 2016

Données collectées en mars 2016



**World Food  
Programme**

## Evaluation rapide de la sécurité alimentaire dans les provinces du Nord et Sud Ubangi, République Démocratique du Congo,

Données collectées en mars 2016.

Rapport publié en mars 2016.

Ont contribué à la rédaction de ce rapport :

**Olo Sib**, VAM/M&E officer / PAM ([ollo.sib@wfp.org](mailto:ollo.sib@wfp.org))

**Pembe Lero**, VAM officer ([pembe.lero@wfp.org](mailto:pembe.lero@wfp.org))

**Theo Kapuku**, M&E Officer / PAM ([theo.kapuku@wfp.org](mailto:theo.kapuku@wfp.org))

**Yannick MPINDU**, M&E assistant / PAM ([yannick.mpindu@wfp.org](mailto:yannick.mpindu@wfp.org))

**Constant Phambu** / PAM ([constant.phambu@wfp.org](mailto:constant.phambu@wfp.org))

**Jean-martin Monzembela**, Programme Assistant / PAM ([jean-martin.monzembela@wfp.org](mailto:jean-martin.monzembela@wfp.org))

**Jude Salumu**, Programme Assistant/PAM ([jude.salumu@wfp.org](mailto:jude.salumu@wfp.org))

**Vital Selengbe**, Directeur Provincial de l'Agriculture Nord Ubangi ([selengbe\\_vital@yahoo.fr](mailto:selengbe_vital@yahoo.fr))

**Guillaume Ngbanga**, Directeur Provincial de l'Agriculture Sud Ubangi, ([rdcipapelsudubangi@gmail.com](mailto:rdcipapelsudubangi@gmail.com))

© Programme Alimentaire Mondial, Service de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire (VAM)

### Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM)

Siège social : Via C.G. Viola 68, Parco de Medici, 00148, Rome, Italie

Toutes les informations sur le service de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire (VAM) et les rapports en format électronique sur <http://www.wfp.org/food-security> ou [wfp.vaminfo@wfp.org](mailto:wfp.vaminfo@wfp.org)

### Pour plus d'informations, contacter :

**Abdou Dieng** : Directeur, Représentant du PAM ([abdou.dieng@wfp.org](mailto:abdou.dieng@wfp.org))

**Sitta Kai-Kai**, Directrice Adjointe ([sitta.kai-kai@wfp.org](mailto:sitta.kai-kai@wfp.org))

**Raoul Balletto**, Chef de Programme du PAM ([raoul.balletto@wfp.org](mailto:raoul.balletto@wfp.org))

**Naindouba SERGE**, Chef de Bureau Gbadolite/PAM ([naindouba.serge@wfp.org](mailto:naindouba.serge@wfp.org))

## Table des matières

<b>I. Résumé exécutif</b> .....	<b>5</b>
<b>II. Introduction, contexte</b> .....	<b>7</b>
<b>III. Méthodologie et limite de l'enquête</b> .....	<b>7</b>
<b>Echantillonnage</b> .....	<b>7</b>
<b>Limite de l'enquête</b> .....	<b>8</b>
<b>IV. Résultats de l'enquête</b> .....	<b>9</b>
<b>IV.1. Situation alimentaire globalement satisfaisant dans les deux provinces</b> .....	<b>9</b>
<b>IV.2. Consommation alimentaire plus dégradée dans le Nord Ubangi et chez les ménages réfugiés</b> .....	<b>10</b>
<b>IV.3. Insécurité alimentaire et profil démographique</b> .....	<b>11</b>
<b>IV.4. Insécurité alimentaire et sources de revenu</b> .....	<b>12</b>
<b>IV.5. Insécurité alimentaire et source de nourriture</b> .....	<b>14</b>
<b>IV.6. Insécurité alimentaire et dépenses alimentaire</b> .....	<b>14</b>
<b>IV.7. Insécurité alimentaire et accès aux services de base</b> .....	<b>16</b>
<b>IV.8. Insécurité alimentaire et chocs subis</b> .....	<b>16</b>
<b>V. Discussions</b> .....	<b>17</b>
<b>VI. Trois messages clés</b> .....	<b>18</b>
<b>VII. Recommandations</b> .....	<b>18</b>
<b>VIII. Annexe : Termes de Référence</b> .....	<b>19</b>

## Index des tables et figures

TABLE 1: DISTRIBUTION DE LA TAILLE DE L'ECHANTILLON PAR TERRITOIRE .....	8
TABLE 2: DISTRIBUTION DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE PAR TERRITOIRE .....	9
TABLE 3: NOMBRE DE PERSONNES AFFECTÉS PAR L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE PAR PROVINCE.....	9
TABLE 4: CONSOMMATION ALIMENTAIRE PAUVRE ET LIMITE EN 2012 ET 2016 .....	10
TABLE 5: CLASSE DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE SELON LE PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DU CHEF DE MÉNAGE.....	11
TABLE 6: NOMBRE DE JOURS DE CONSOMMATION DES GROUPES D'ALIMENTS SELON LE STATUT DE RÉSIDENCE DU CHEF DE MÉNAGE.....	11
TABLE 7: NIVEAU D'INSTRUCTION SELON LE STATUT DE RÉSIDENCE DU CHEF DE MÉNAGE.....	11
TABLE 8: TYPE D'ENSEIGNEMENT ET NIVEAU D'INSTRUCTION PAR TERRITOIRE.....	12
TABLE 9: INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DU CHEF DE MÉNAGE .....	12
TABLE 10: INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DURÉE D'INSTALLATION DANS LE CAMP .....	12
TABLE 11: PRINCIPALES SOURCES DE REVENU SELON LE STATUT DU CHEF DE MÉNAGE .....	13
TABLE 12: PRINCIPALES SOURCES DE REVENU DES MÉNAGE RÉFUGIÉS SELON LE CAMP.....	13
TABLE 13: PRINCIPALES SOURCES DE REVENU ET INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE.....	14
TABLE 14: COÛT MOYEN DES DÉPENSES PAR JOUR PAR TÊTE DES RÉFUGIÉS.....	15
TABLE 15: QUINTILE DE DÉPENSES SELON LE TERRITOIRE .....	15
TABLE 16: NIVEAU DE PAUVRÉTÉ SELON LE CAMP .....	15
TABLE 17: ACCÈS À L'EAU SELON LE TERRITOIRE .....	16
TABLE 18: PRINCIPALES STRATÉGIES DE SURVIE SELON LE STATUT DU CHEF DE MÉNAGE ET LA PROVINCE .....	16
TABLE 19: STRATÉGIES DE SURVIE ET INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE .....	17
FIGURE 1: DISTRIBUTION DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LE NORD ET SUD UBANGI.....	9
FIGURE 2: DISTRIBUTION DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE SELON LES CAMPS .....	10
FIGURE 3: GROUPE DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE PAR TERRITOIRE.....	10
FIGURE 4: GROUPE DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE SELON LE CAMP .....	10
FIGURE 5: PRINCIPALES SOURCES DES ALIMENTS DE BASE CONSOMMÉS PAR LES MÉNAGES.....	14
FIGURE 6: STRUCTURE DE DÉPENSES DES RÉSIDENTS .....	14
FIGURE 7: STRUCTURE DE DÉPENSES DES RÉFUGIÉS.....	14
FIGURE 8: INDICE DE STRATÉGIE MOYEN PAR TERRITOIRE.....	16
CARTE 1: 13ÈME CYCLE IPC, RDC, OCTOBRE 2015.....	7
CARTE 2: CAMPRS DE RÉFUGIÉS CENTRAFRICAINS ENQUÊTÉS .....	8

## I. Résumé exécutif

En mars 2016, les provinces du Nord Ubangi et du Sud Ubangi comptent respectivement 1 476 589 et 681 379 personnes à risque d'insécurité alimentaire. De plus 29 198 et 45 127 personnes sont affectées par l'insécurité alimentaire modérée respectivement dans le Nord Ubangi et le Sud Ubangi, soit deux pourcent de la population.

Ces résultats indiquent une situation alimentaire globalement satisfaisante dans les deux provinces où les récoltes de la petite saison agricole B s'achèvent. Au niveau territorial, Kungu dans le Sud Ubangi et Yakoma dans le Nord Ubangi sont les plus affectés par l'insécurité alimentaire. A Bosobolo dans le Nord Ubangi et Budjala dans le Sud Ubangi, une proportion élevée de personnes est exposée à l'insécurité alimentaire.

L'analyse montre que les réfugiés sont plus affectés par l'insécurité alimentaire que les résidents. Dans les camps de réfugiés, la situation alimentaire est préoccupante à Bili. A Inké, la situation alimentaire est globalement stabilisée tandis qu'elle est satisfaisante à Boyabu et bonne à Mole.

Chez les résidents congolais, la crise alimentaire est caractérisée par une dégradation des moyens d'existence. En effet, l'analyse indique que l'agriculture et la pêche qui sont les deux principales sources de revenu des ménages sont confrontés à de nombreux problèmes. Il s'agit d'une agriculture de type familiale, pratiquée sur des superficies relativement faibles (5,4 ha). Le manioc constitue la culture dominante. Les territoires de Gemena et de Businga sont d'importants bassins de production du maïs. Le riz est cultivé principalement à Budjala et Kungu dans le Sud Ubangi. L'accès limité aux facteurs de production, notamment aux semences améliorées, réduit la productivité agricole ; les rendements agricoles sont faibles. Par ailleurs, les agriculteurs rencontrent des difficultés à écouler leur production sur les marchés en raison du mauvais état des routes et des prix jugés bas. Aussi, en l'absence de système de suivi-conseil des agriculteurs, le progrès technique est limité ; les agriculteurs manquent d'encadrement. Enfin, la caféiculture, qui constituait la principale source de revenu, connaît une crise majeure. Les acheteurs camerounais et nigériens ont déserté les marchés en raison de la chute des cours mondiaux. L'insécurité induite par le conflit en République Centrafricaine a accentué la réduction du nombre d'acheteurs de café sur les marchés du Sud et Nord Ubangi.

Chez les réfugiés, le déplacement fut un choc important. Il est associé à une perte des moyens de subsistance, notamment de biens durables. Actuellement, l'assistance alimentaire constitue la principale source de revenu et de nourriture dans les camps. En plus de l'assistance alimentaire, quelques ménages trouvent de l'argent en travaillant occasionnellement pour les résidents ou d'autres réfugiés. Le commerce se développe également autour des camps, bien que les ménages rencontrent d'énormes difficultés à mobiliser un capital suffisant.

Pour faire face aux difficultés d'accès à la nourriture, les ménages réfugiés développent davantage de stratégies de survie négatives, notamment la vente des actifs. La perte ou/et le manque des actifs est un facteur important de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire dans les deux provinces. La pauvreté, mesurée par la possession de biens durables, est plus prépondérante dans le Sud Ubangi (46 pourcent) que dans le Nord Ubangi (36 pourcent). Les réfugiés sont plus touchés par cette pauvreté que les résidents. Le camp de Bili renferme la proportion la plus élevée de personnes pauvres (60,3 pourcent).

En plus de la faible possession de biens durables, l'accès aux services sociaux de base est difficile pour la vaste majorité des ménages des deux provinces. Dans le Nord Ubangi, plus de 60 pourcent des ménages utilisent de l'eau provenant d'une source non protégée (puits traditionnel, eau de surface). Dans le Sud Ubangi, ils représentent près de 40 pourcent des ménages. Hormis Gbadolite centre, les populations des autres territoires n'ont pas accès à l'électricité. Le bois de chauffe est par conséquent la principale source d'énergie utilisée ; accentuant la déforestation notamment dans le Nord Ubangi.

L'accès réduit aux services sociaux de base est à l'origine des problèmes de santé subis par les ménages. En effet, la maladie grave d'un ou plusieurs membres du ménage et le décès d'un membre actif sont les deux principaux chocs subis par les ménages au cours des douze derniers mois ; indiquant un risque élevé de mortalité.

Pour faire face à ces chocs, les ménages ont développé des stratégies de survie. La sévérité de ces stratégies est mesurée par l'indice simplifié de stratégie de survie. L'analyse indique que les ménages du Nord Ubangi développent des stratégies beaucoup plus sévères que ceux du Sud Ubangi. Par ailleurs, les réfugiés ont développé des stratégies de survie les plus sévères au cours des sept derniers jours précédant l'enquête. Les réfugiés du camp de Bili ont développé les stratégies les plus sévères ; confirmant des difficultés plus importantes d'accès à la nourriture dans ce camp.

Dans les camps, les ménages réfugiés ont développé principalement des stratégies alimentaires, notamment réduire le nombre de repas, emprunter de la nourriture et consommer des aliments moins préférés. Lors les ménages ont épuisé ces

stratégies à court terme axées sur l'accès à la nourriture, ils développent des stratégies qui affectent à moyen et long terme leurs moyens d'existence. Face au manque de nourriture ou d'argent pour en acheter, les ménages ont vendu le peu d'actifs non productifs en leur possession et réduit les dépenses non alimentaires. Chez certains ménages réfugiés, les enfants ont été retiré de l'école. Dans certains cas, des membres du ménage sont envoyés mendier ou manger ailleurs.

L'évolution de la situation alimentaire dans les provinces dépendra fortement de l'issue de la campagne agricole A 2016/2017 (qui débute en mars-avril). Pour l'heure, les paysans suivent le calendrier agricole normal. Dans les camps de réfugiés, la continuation de l'assistance alimentaire va être déterminante dans l'évolution de la situation alimentaire des réfugiés. L'accès et la bonne utilisation à cette assistance alimentaire contribuera à améliorer la situation alimentaire dans les camps. Toutefois, certains préalables à l'assistance alimentaire doivent être réglés. En effet, l'assistance fournie, notamment en nature et/ou en coupons alimentaire ne respecte les habitudes alimentaires ; occasionnant une vente importante de cette assistance. De plus, il apparaît clairement que de fortes affinités socioculturelles entre les réfugiés et les résidents autour de certains camps ; rendant difficile l'identification des réfugiés et un meilleur ciblage de l'assistance alimentaire. Enfin, la situation alimentaire est très hétérogène dans ces camps ; indiquant qu'il faut prioriser l'assistance en faveur des plus vulnérables.

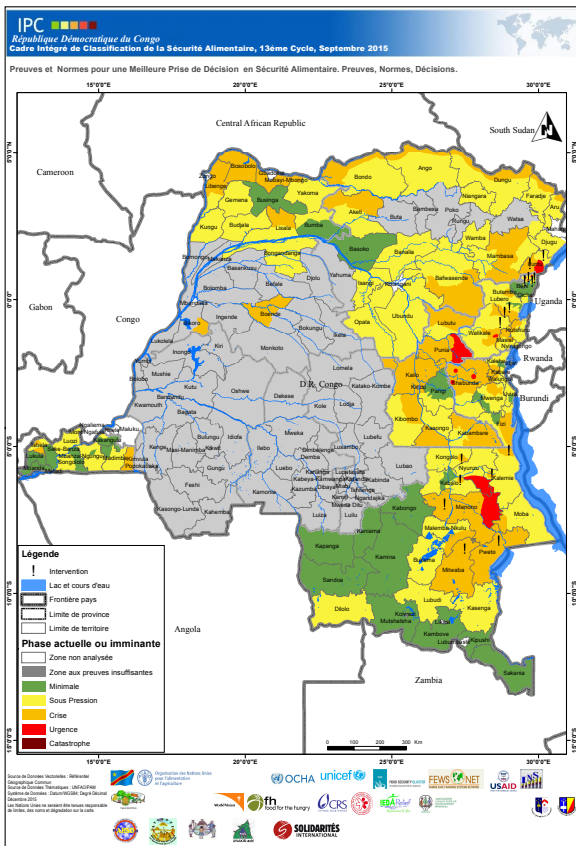
L'analyse amène à formuler des recommandations qui sont adressées à tous les acteurs, notamment au Gouvernement, au Programme Alimentaire Mondial et au Haut Commissariat pour les Réfugiés.

Les points d'action recommandés sont :

<b>Actions</b>	<b>Période</b>	<b>Acteurs</b>
<b>Mettre en œuvre des projets structurants dans le secteur agricole au profit des populations rurales.</b>	Dès mars 2016	Gouvernement, partenaires
<b>Apporter un soutien direct aux producteurs agricoles par la distribution d'intrants agricoles, notamment des semences améliorées.</b>	Dès mars 2016	Gouvernement, partenaires
<b>Encourager les activités de créations d'actifs productifs.</b>	Dès mars 2016	Gouvernement, partenaires
<b>Faciliter l'accès des réfugiés aux terres agricoles en négociant des terres auprès des chefs locaux.</b>	Dès mars 2016	CNR, HCR
<b>Cibler l'assistance alimentaire aux réfugiés les plus vulnérables sur la base de critères de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire.</b>	Dès mai 2016	CNR, HCR, PAM
<b>Mettre en place un système provincial de suivi de la sécurité alimentaire.</b>	Dès mars 2016	Gouvernement, partenaires

## II. Introduction, contexte

Depuis décembre 2012, la République Centrafricaine (RCA) est secouée par un conflit interne qui conduit à une crise humanitaire majeure. Des déplacements massifs de population ont été observés aussi bien en RCA que dans les pays voisins. En République Démocratique du Congo, (RDC), environ 150,000 centrafricains ont trouvé refuge dans la partie nord de l'ancienne province de l'Equateur, couvrant les territoires de Libenge, Bosobolo et la ville de Zongo (nouvelle province du Sud Ubangi) et les territoires de Mobay Mbongo, Yakoma et la ville de Gbadolite (Nouvelle province du Nord Ubangi).



Grâce à **Carte 1: 13ème cycle IPC, RDC, octobre 2015**

l'assistance alimentaire demeure la principale source de nourriture et de revenu. De ce fait, il paraît opportun de cibler l'assistance alimentaire aux ménages qui ont le plus besoin. Cela ne peut se faire qu'en établissant un nouveau profil de vulnérabilité des différents camps et groupes socioéconomiques. Globalement, cette enquête permettra de collecter et d'analyser des données (primaires et secondaires) qui permettront de combler les gaps sur les informations en sécurité alimentaire et des marchés de la zone des réfugiés en vue de contribuer au processus du JAM avec des informations actualisées.

Plus spécifiquement, l'enquête collectera et analysera des données sur les thèmes ci-après : (1) l'évolution des indicateurs clé de la sécurité alimentaire des réfugiés des camps, (2) la situation actuelle des réfugiés hors camps et des familles d'accueil pour lesquels on n'a pas beaucoup d'informations actualisées (3) approfondir l'analyse des sources de revenus, particulièrement des réfugiés pour mener des réflexions sur des solutions durables.

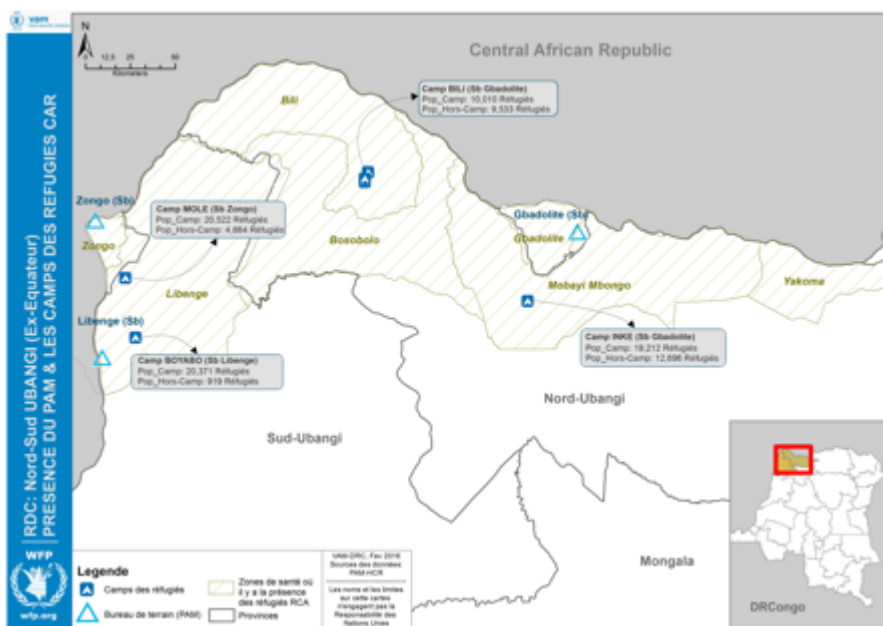
## III. Méthodologie et limite de l'enquête

### Echantillonnage

L'échantillonnage de l'évaluation de la sécurité alimentaire s'appuiera sur la méthodologie de l'enquête EFSA conduite en 2012 par le PAM et l'Institut National de Statistique selon laquelle les strates sont constituées des territoires dans les ex-districts du Nord et Sud Ubangi. La taille de l'échantillon de l'enquête de 2016 est estimée à 750 ménages résidents répartis proportionnellement à la taille des territoires qui constituent ces deux districts, actuellement provinces. Ensuite 10 ménages sont tirés de manière aléatoire au deuxième degré dans les villages qui avaient été sélectionnés de manière aléatoire au premier degré. Le tableau ci-après indique la répartition de l'échantillon des ménages enquêtés en 2016. 781 ménages ont été effectivement enquêtés. Les résultats ainsi obtenus sont représentatifs des ménages résidents des territoires enquêtés.

Table 1: Distribution de la taille de l'échantillon par territoire

Territoire	Echantillon tire	Echantillon enquêté
Libenge	100	99
Gemena	130	131
Budjala	100	97
Kungu	90	91
Mobay Mbongo	80	127
Bosobolo	80	99
Yakoma	80	87
Businga	90	91
Total	750	781



Carte 2: Camps de réfugiés centrafricains enquêtés

Dans les camps de réfugiés, la taille minimale de l'échantillon est calculé en utilisant la formule ci-dessous:

$$n = \frac{t^2 \times p(1-p)}{m^2}$$

N=taille minimale requise

P=prévalence de l'insécurité alimentaire : 42% (0.42)

t= niveau de confiance : 95% (1.96)

m=marge d'erreur : 5% (0.05)

La taille de l'échantillon ainsi calculée est de 374 auquel un effet de grappe de 2 a été ajouté, soit 374x2= 748. Puis l'on a ajouté un taux de contingence de 5% a été ajouté, soit 748 x 1.05=785. La taille de l'échantillon minimale requise est donc de 785 ménages réfugiés à enquêter dans et hors camps. Elle est distribuée comme suit : 661 ménages (84,2%) en camp à répartir entre 4 camps et 124 ménages hors camps à répartir suivant

les villages où se trouvent les réfugiés. Au cours de l'enquête, les réfugiés hors camps n'ont pu être identifié par les enquêteurs. Par conséquent, 610 ménages réfugiés ont été enquêtés dans les quatre camps.

### Collecte des données et partenariat

25 techniciens des services techniques provinciaux ont activement participé à la mise en œuvre de cette enquête. Elles ont été réparties en deux équipes de 16 et 8 personnes respectivement dans le Nord et Sud Ubangi. De petite unité de deux à trois personnes ont été constituées et réparties dans chaque territoires enquêtées. Les données ont été collectées du 8 au 22 mars 2016.

Les inspections provinciales de l'agriculture, le PRONANUT, l'Institut National de Statistiques ont coordonnées la collecte des données sur le terrain. Les équipes d'ACTED ont assisté pour la programmation des tablettes et aussi la collecte des données dans le territoire de Libenge.

L'enquête a été conduite sous l'égide du cluster sécurité alimentaire qui en a assuré la coordination technique.

### Limite de l'enquête

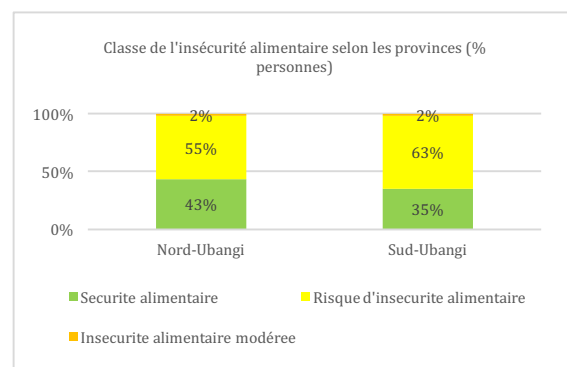
Comme toute enquête, le manque de sincérité des ménages répondants peut être un biais important. Aussi, certaines questions font recourt à la mémoire des enquêtés ; des effets de mémoire ont pu affecter la qualité de certaines réponses. Par ailleurs, des ménages connaissant la finalité de ces enquêtes ont pu dramatiser leur situation. Les données ont été collectées à la fin de la période de la récolte où la disponibilité alimentaire est forte et diversifié ; la situation alimentaire des ménages décrite dans ce rapport peut être très saisonnière. Ces biais ont été anticipés lors de l'élaboration du questionnaire, au cours de la formation et de la constitution des enquêteurs. Ils ne remettent pas en cause les résultats de cette enquête.



## IV. Résultats de l'enquête

### IV.1. Situation alimentaire globalement satisfaisant dans les deux provinces

1. L'insécurité alimentaire est déterminée par la méthode CARI. Cette méthode consiste à établir une relation structurelle entre le score de consommation alimentaire et l'indice de capacité d'accès à la nourriture. L'indice de capacité d'accès est un indice composite de l'indice des stratégies des moyens d'existence et de la part des dépenses alimentaires. La méthode CARI permet de classer les ménages en quatre classes d'insécurité alimentaire : sécurité alimentaire, risque d'insécurité alimentaire, insécurité alimentaire modérée, insécurité alimentaire sévère. La situation alimentaire des deux provinces enquêtées est globalement satisfaisante ; une faible proportion de personnes est affectée par l'insécurité alimentaire sévère qui correspondrait à une situation d'urgence alimentaire.



Cependant, dans les provinces, environ deux pourcent des personnes sont affectés par l'insécurité alimentaire modérée ; ils sont considérés en situation de crise alimentaire. 63 pourcent des personnes sont à risque d'insécurité alimentaire dans la Province du Sud Ubangi contre 55 pourcent dans le Nord Ubangi. Cette analyse indique **que les personnes enquêtées sont face à une crise des moyens d'existence plus tôt qu'à une urgence humanitaire.**

Dans la province du **Sud Ubangi**, les territoires de Kungu, Budjala et Libenge sont les plus exposés à l'insécurité alimentaire. A Gemena, 69 pourcent des personnes sont à risque d'insécurité alimentaire.

Table 2: Distribution de l'insécurité alimentaire par territoire

	Sécurité alimentaire	Risque d'insécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modérée
<b>Bosobolo</b>	37%	61%	2%
<b>Businga</b>	50%	50%	1%
<b>Mobayi-Mbongo</b>	35%	65%	
<b>Yakoma</b>	42%	53%	6%
<b>Budjala</b>	29%	68%	3%
<b>Gemena</b>	31%	69%	
<b>Kungu</b>	47%	47%	6%

Dans la province du **Nord Ubangi**, les territoires de Yakoma, de Bosobolo, et Businga sont plus les affectés par l'insécurité alimentaire. A Mobayi, 65 pourcent des personnes sont exposés à l'insécurité alimentaire.


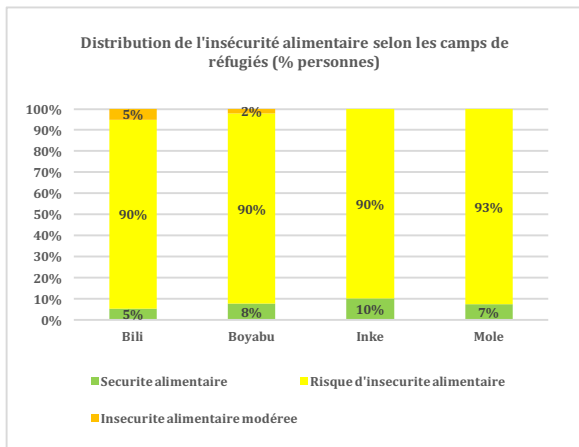
 **Dans la province du Nord Ubangi : 2 pourcent et 55 pourcent des personnes sont respectivement en insécurité alimentaire modérée et à risque d'insécurité alimentaire**  
**Dans le Sud Ubangi : 2 pourcent et 63 pourcent des personnes sont respectivement en insécurité alimentaire modérée et à risque d'insécurité alimentaire.**

Table 3: Nombre de personnes affectés par l'insécurité alimentaire par Province

		Population total Programme Elargie de vaccination (février 2016)	Sécurité alimentaire	Risque d'insécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modérée
<b>Nord-Ubangi</b>	Bosobolo	342404	126005	209209	7190
	Businga	494107	244583	244583	5435
	Mobayi-Mbongo	109914	38580	71334	0
	Yakoma	295933	123108	156253	16572
<b>Total Nord Ubangi</b>		1242358	532276	681379	29198
<b>% personnes affectées</b>			43%	55%	2%
<b>Sud-Ubangi</b>	Budjala	459825	132889	312681	14255
	Gemena	1307721	409317	898404	0
	Kungu	561318	265503	265503	30872
<b>Total Sud Ubangi</b>		2328864	807710	1476589	45127
<b>% personnes affectées</b>			35%	63%	2%

2. Les **personnes réfugiées** sont plus exposées à l'insécurité que les résidents congolais ; 43 pourcent des résidents sont en sécurité alimentaire contre seulement huit pourcent des réfugiés. 90 pourcent des réfugiés sont à risque d'insécurité alimentaire tandis que 1,3 pourcent sont déjà en insécurité alimentaire modérée.



Dans le **Nord Ubangi**, il y a deux fois plus de réfugiés en insécurité alimentaire que dans le **Sud Ubangi** ; deux pourcent des réfugiés dans le Nord Ubangi sont en insécurité alimentaire contre un pourcent dans le Sud Ubangi. Il est important de noter que les réfugiés du Sud Ubangi reçoivent du Cash du Programme Alimentaire Mondial tandis que dans le Nord Ubangi l'on distribue des vivres en nature (Bili) et des coupons alimentaire (Inke).

Dans la province du Nord Ubangi, les ménages consomment moins de deux repas par jour (1,8 pour les enfants contre 1,9 pour les adultes). Par contre dans la province du Sud Ubangi, les ménages prennent en moyenne deux repas (2,2 pour les enfants contre 2,1 pour les adultes). Les réfugiés adultes prennent en moyenne deux repas par jour contre 1,9 pour les résidents adultes. Quelque soit le statut de résidence du ménage, les enfants prennent en moyenne deux repas par jour.

Figure 2: Distribution de l'insécurité alimentaire selon les camps



La situation alimentaire des réfugiés est préoccupante à Bili, stabilisée à Inke, Satisfaisante à Boyabu et bonne à Mole.

## IV.2. Consommation alimentaire plus dégradée dans le Nord Ubangi et chez les ménages réfugiés

3. Dans la province du Nord Ubangi, 44 pourcent des ménages ont une consommation alimentaire pauvre et limite contre 38 pourcent des ménages dans le Sud Ubangi. 1,3 pourcent des ménages réfugiés ont une consommation alimentaire pauvre contre 1,8 pourcent des résidents. 39,3 pourcent et 39,2 pourcent respectivement des réfugiés et des résidents ont une consommation alimentaire limite. La consommation alimentaire des ménages résidents est particulièrement pauvre dans les territoires de Yakoma et Kungu. Ces territoires n'ont pas accueilli de réfugiés mais ont particulièrement subis des ruptures prolongées des pluies au cours de cette campagne agricole.

Comparée à 2012, la consommation alimentaire s'est dégradée dans les territoires de Bosobolo, Businga, Mobayi, Yakoma et Budjala. Elle s'est améliorée à Guemena, Kungu et Libenge.

Table 4: Consommation alimentaire pauvre et limite en 2012 et 2016

	Pauvre + limite (2016)	Pauvre + limite (2012)
Bosobolo	43%	18%
Businga	44%	21%
Mobayi-Mbongo	45%	7%
Yakoma	45%	15%
Budjala	69%	33%
Gemena	33%	37%
Kungu	39%	41%
Libenge	34%	42%

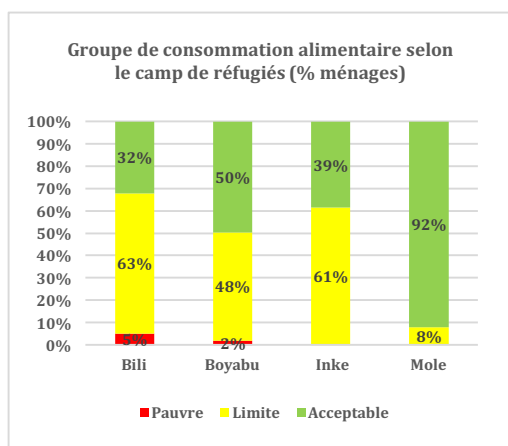


Figure 4: Groupe de consommation alimentaire selon le camp

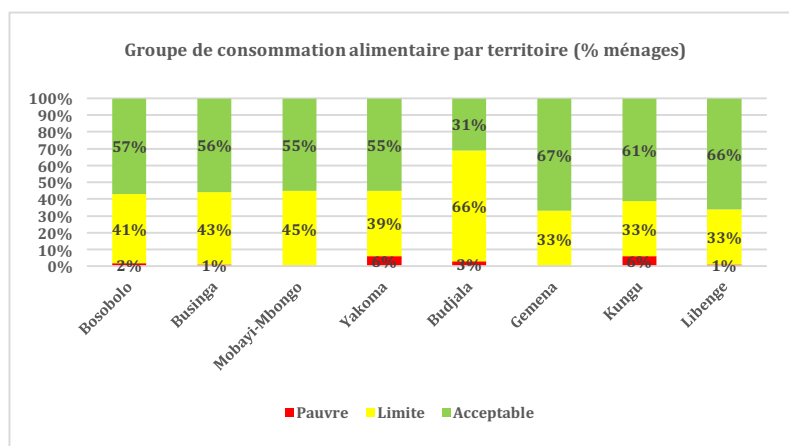


Figure 3: Groupe de consommation alimentaire par territoire

La consommation alimentaire des réfugiés est plus contrastée selon le camp et la modalité de transfert de l'assistance alimentaire. La consommation alimentaire est pauvre et peu diversifiée dans les camps de Bili et Inke ; la situation alimentaire des ménages est plus difficile dans ces deux camps. Par contre à Mole, seuls huit pourcent des ménages ont une consommation alimentaire pauvre et limite. A Boyabu, la moitié des ménages ont une consommation alimentaire peu variée et pauvre en aliments riches.

Table 5: Classe de consommation alimentaire selon le profil démographique du chef de ménage

Profil du chef de ménage		Pauvre	Limite	Acceptable	Limite + pauvre
Sexe du chef de ménage	M	1%	39%	60%	40%
	F	4%	39%	57%	43%
Niveau d'éducation du chef de ménage	Primaire	1%	36%	63%	37%
	Secondaire	2%	35%	63%	37%
	Supérieur		46%	54%	46%
Chef de ménage avec handicap			51%	49%	51%
Statut de résidence du ménage	Résident	2%	39%	59%	41%
	Réfugié	1%	39%	60%	40%

Nombre moyen de jours de consommation sur les sept derniers jour									
	Protéines animales	Fruits	Céréales, tubercules	Légumineuses	Lait	Légumes	Fruits	Huile	Sucre
Résident	1	2	7	2	1	6	2	7	2
Réfugié	1	1	7	2	1	6	0	7	5

Table 6: Nombre de jours de consommation des groupes d'aliments selon le statut de résidence du chef de ménage

Les ménages dirigés par une femme et un chef avec handicap rencontrent davantage de difficultés à diversifier leur consommation alimentaire. Par contre, les ménages de grande taille ont une consommation alimentaire plus riche et diversifiée.

Les ménages réfugiés et résidents ont une structure de consommation alimentaire presque identique. L'on rencontre la même proportion de ménages de consommation alimentaire pauvre et limite chez ces deux strates de l'échantillon enquêté ; indiquant le statut de résidence n'est pas un critère distinctif de la consommation alimentaire. Aussi, la même structure de consommation confirme de fortes affinités socioculturelles.

### IV.3. Insécurité alimentaire et profil démographique

- Insécurité alimentaire et âge du chef de ménage.** Les chefs de ménages réfugiés sont généralement plus jeunes que les résidents. En effet, l'âge moyen des chefs de ménages réfugiés est de 39 ans contre 42 ans pour les résidents. Les personnes vivant dans un ménage dirigé par un chef de ménage âgé sont plus exposées à l'insécurité alimentaire ; chez les réfugiés, les personnes en insécurité alimentaire modérée vivent dans un ménage dirigé un chef de 44 ans contre 40 ans pour celles en sécurité alimentaire. La même tendance est observée chez les résidents.
- Insécurité alimentaire et sexe du chef de ménage.** Dans le Sud Ubangi, 21 pourcent des ménages sont dirigés par une femme contre 15 pourcent dans le Nord Ubangi. Mobayi est le territoire qui compte le plus de femme chef de ménage (24 pourcent). 30 pourcent des ménages réfugiés sont dirigés par une femme contre seulement 10 pourcent des résidents. Les ménages dirigés par un homme sont moins affectés par l'insécurité alimentaire que ceux dirigés par une femme ; environ quatre pourcent des personnes affectées par l'insécurité alimentaire modérée vivent dans un ménage dirigé par une femme contre seuls un pourcent dans un ménage dirigé par un homme.
- Insécurité alimentaire et niveau d'instruction.** 60 pourcent des chefs de ménages résidents ont achevé le cycle primaire dans le Sud Ubangi contre 50% dans le Nord Ubangi. Par contre dans le Nord Ubangi, il y a nettement plus de chefs de ménages résidents qui ont achevé le secondaire. 80 pourcent des chefs de ménage ont achevé le primaire Bosobolo contre 39 pourcent à Yakoma. Dans les deux provinces, les chefs de ménages réfugiés sont plus éduqués que les résidents. L'analyse n'indique pas un lien structure entre le niveau d'instruction du chef de ménage et l'insécurité alimentaire ; ce résultat s'explique par ce que chez ces ménages agricoles, un niveau d'instruction élevé ne garantit pas nécessairement des revenus plus importants.

Niveau d'éducation du chef de ménage		Primaire	Secondaire	Supérieur
Résident	Nord-Ubangi	50%	47%	3%
	Sud-Ubangi	60%	38%	2%
Réfugié	Nord-Ubangi	65%	33%	2%
	Sud-Ubangi	62%	36%	2%

Table 7: Niveau d'instruction selon le statut de résidence du chef de ménage



**L'insécurité alimentaire affecte davantage des personnes qui vivent dans un ménage dirigé par un chef âgé, et/ou une femme, et/ou récemment déplacés. Dans les camps, où l'assistance est fournie proportionnellement au nombre de personnes qui mangent ensemble, les personnes qui vivent dans des ménages de petite taille sont généralement plus affectées par l'insécurité alimentaire.**

Table 8: Type d'enseignement et niveau d'instruction par territoire

	Type d'enseignement				Niveau d'éducation		
	Coranique	Aucun	Général, technique	Professionnel	Primaire	Secondaire	Supérieur
Nord-Ubangi	1.0%	33.1%	63.3%	2.6%	53.9%	43.4%	2.7%
Sud-Ubangi	0.1%	20.3%	75.5%	4.1%	60.8%	36.8%	2.4%
Bosobolo		41.1%	56.3%	2.6%	80.4%	17.9%	1.8%
Businga		11.0%	87.9%	1.1%	39.5%	58.0%	2.5%
Mobayi-Mbongo	2.2%	41.2%	53.5%	3.1%	49.6%	46.5%	3.9%
Yakoma	1.1%	20.2%	76.4%	2.2%	38.6%	58.6%	2.9%
Budjala		18.6%	63.9%	17.5%	60.8%	36.7%	2.5%
Gemena	0.8%	20.6%	71.0%	7.6%	56.3%	39.8%	3.9%
Kungu		13.2%	84.6%	2.2%	54.4%	44.3%	1.3%
Libenge		21.8%	77.5%	0.6%	63.5%	34.3%	2.2%

**7. Insécurité alimentaire et handicap du chef de ménage.** Dans les camps, 47 pourcent des chefs de ménage seraient touchés par un handicap contre 12 pourcent chez les résidents. 52 pourcent, 47% et 25% des chefs de ménages ont déclaré souffrir d'un handicap respectivement dans les camps de Inke, Boyabu et Bili. A Mole, 44 pourcent des chefs de ménages vivraient avec un handicap. 41 pourcent des personnes vivent en sécurité alimentaire vivent dans un ménage dirigé par une personne sans handicap contre 17 pourcent qui sont dans un ménage dont le chef souffre d'un handicap. Par ailleurs, il y a plus de personnes (2 pourcent) en insécurité alimentaire modérée qui vivent dans un ménage dirigé par un chef sans handicap que de personnes en insécurité alimentaire vivant chez des chefs avec handicap. De ces observations, l'on note que la présence de personne avec handicap, y compris le chef de ménage n'est pas une condition suffisante pour que le ménage soit affecté par l'insécurité alimentaire.

**8. Insécurité alimentaire et taille du ménage.** La taille moyenne des ménages est de huit personnes dans le Nord Ubangi contre sept personnes dans le Sud Ubangi. La taille de ménage la plus grande se rencontre à Businga (10 personnes), la plus petite à Libenge (6 personnes). Dans les camps, les ménages sont composés d'en moyenne six personnes. 29 pourcent de la population dans les camps à moins de cinq ans. Les ménages de grande taille (9 personnes en moyenne) sont plus en sécurité alimentaire que les ménages de petite taille ; plus le ménage a de membres actifs, plus il peut diversifier ces sources de revenu et de nourriture. Par ailleurs, la présence d'enfants de 6-12 ans scolarisés à une incidence négative sur la sécurité alimentaire du ménage ; le paiement des frais de scolarités se fait au détriment de l'accès à la nourriture.

Table 9: Insécurité alimentaire et profil démographique du chef de ménage.

		Sécurité alimentaire	Risque d'insécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modérée
Sexe du chef de ménage	M	31.3%	67.6%	1.1%
	F	15.0%	81.2%	3.8%
Chef de ménage sait lire	Non	21.8%	76.1%	2.1%
	Oui	17.1%	80.5%	2.4%
Niveau d'éducation chef de ménage	Primaire	29.9%	69.2%	0.8%
	Secondaire	32.0%	65.8%	2.2%
	Supérieur	30.8%	69.2%	
Chef de ménage handicapé	Non	41.0%	57.3%	1.7%
	Oui	17.0%	83.0%	
Personnes adultes handicapées en activité	Non	35.6%	63.1%	1.3%
	Oui	36.9%	61.5%	1.5%

**9. Insécurité alimentaire et durée d'installation des réfugiés.** Les premières vagues de réfugiés sont arrivés il y a de cela trois ans. Depuis lors, des vagues discontinues continuent d'arriver dans les camps. La situation alimentaire des réfugiés s'améliore avec le temps ; les réfugiés de moins d'un an sont les plus affectés par l'insécurité alimentaire.

Table 10: Insécurité alimentaire et durée d'installation dans le camp

Durée d'installation	Sécurité alimentaire	Risque d'insécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modérée
Entre 6 à 12 mois	8.0%	87.5%	4.5%
Plus de 12 mois	8.2%	91.0%	0.8%

#### IV.4. Insécurité alimentaire et sources de revenu

**10.** L'agriculture et la pêche demeurent les deux principales sources de revenu des ménages résidents. L'agriculture est dominée par les cultures vivrières (manioc, maïs, riz) et le café. L'accès la terre est garanti pour la vaste majorité des résidents. Cependant, les réfugiés accèdent difficilement à la terre.

**11. Accès aux terres agricoles limitées pour les réfugiés.** Les ménages réfugiés accéderaient en moyenne à 0,82 ha de terre contre 5,7 ha pour les résidents. L'accès à la terre est particulièrement limité pour les réfugiés de Bili (0,25 ha). Dans les camps de Inke et Mole, les réfugiés accéderaient en moyenne à 5,6 ha de terre. L'accès à la terre est meilleur dans le Boyabu (1,7 ha). Par ailleurs, seuls 10 pourcent des réfugiés ont déclaré avoir cultivé durant la petite saison agricole B. Pour accéder à ces terres cultivées, les réfugiés pratiquent le métayage (23 pourcent), l'emprunt (16 pourcent) et la location 8 (pourcent). Une petite proportion (3 pourcent) des ménages travaille dans les champs des résidents contre de la terre.

**12. Ruptures prolongées des pluies pendant la saison agricole B.** Les récoltes de la saison agricole B sont moyennes à bonnes. Cependant, une large proportion de ménages rapporte une rupture prolongée des pluies dans le premier trimestre de l'année. Cette rupture des pluies doublée d'une mauvaise distribution spatio-temporelle a eu un impact limité sur les récoltes.

Table 11: Principales sources de revenu selon le statut du chef de ménage

Les perturbations climatiques ne sont pas les seuls problèmes des agriculteurs des deux provinces enquêtées. En effet, les agriculteurs manquent de semences améliorées (Nord Ubangi : 26 pourcent ; Sud Ubangi :11 pourcent) et d'outils agricoles. Par ailleurs, du fait de l'exode rurale, la main d'œuvre agricole manque dans les villages (Sud Ubangi :35 pourcent ; Nord Ubangi :29 pourcent). L'accès au marché est également évoqué comme une contrainte majeure à la production, notamment dans le Sud Ubangi (12 pourcent des ménages).

Principales sources de revenu	Résident	Refugié
Agriculture et vente de produits agricoles	64.1%	4.3%
Élevage et vente de produits d'élevage et de bétail	3.6%	0.5%
Pêche	10.9%	3.9%
Travail salarié	6.8%	2.0%
Commerce	3.6%	8.5%
Petits métiers	1.9%	5.4%
Travail journalier rémunéré agricole	5.9%	6.7%
Travail journalier rémunéré non agricole	1.2%	8.0%
Transport	0.1%	0.3%
Assistance du PAM		46.4%
Vente aide alimentaire	0.5%	8.2%
Don des parents ou voisins	0.1%	1.0%
Revenu de transfert	0.3%	
Emprunt / dette		0.3%
Autres (préciser)	0.9%	2.5%
Pas d'autre source	0.1%	2.0%

**13. Les sources de revenu des réfugiés sont précaires et non fiables.**

Depuis le déplacement, l'assistance alimentaire demeure la première source de revenu pour la vaste majorité des réfugiés. Certains réfugiés pratiquent le petit commerce en vendant une partie de l'assistance alimentaire pour constituer le capital et le fond de roulement. D'autres trouvent occasionnellement du travail rémunéré avec de l'argent.



*L'agriculture est le principal moyen de subsistance des ménages résidents des deux provinces. Dans la province du Nord Ubangi, la production en 2015 est de 8880600 T, 261416T, 114014T respectivement pour le manioc, le maïs et le riz. Par rapport à la moyenne des trois dernières années, la production de la campagne agricole en 2015/2016 de manioc, maïs, riz et niébé ont enregistré une hausse respectivement de 172 pourcent, 69 pourcent, 51 pourcent et 109 pourcent. Cette hausse de la production agricole améliore la disponibilité alimentaire dans la province.*



*En 2014, la province du Nord Ubangi compte plus de 200 000 têtes de petits ruminants.*

Principales sources de revenu actuellement	Bili	Boyabu	Inke	Mole
Agriculture et vente de produits agricoles	8%	1%	5%	4%
Élevage et vente de produits d'élevage et de bétail	1%	1%		1%
Pêche	3%	3%	5%	1%
Travail salarié	6%	1%	6%	1%
Commerce	13%	12%	16%	1%
Petits métiers	14%	2%	7%	5%
Travail journalier rémunéré agricole	4%	6%	19%	1%
Travail journalier rémunéré non agricole	10%	12%	1%	5%
Transport		1%	1%	
Assistance du PAM		57%		83%
Vente aide alimentaire	40%		21%	
Don des parents ou voisins	1%		1%	1%
Emprunt / dette			2%	
Autres (préciser)		1%	15%	
Pas d'autre source		5%	2%	

Table 12: Principales sources de revenu des ménage réfugiés selon le camp

Les opportunités pour les réfugiés de générer des revenus varient également d'un camp à un autre. Les sources de revenu les plus précaires sont couramment pratiqués par les ménages de Bili et Inke. A Mole, situé à proximité de grandes agglomérations comme Zongo et Bangui, les réfugiés ne cherchent pas à diversifier leurs sources de revenu en dehors de l'assistance alimentaire ; ce qui augmente leur dépendance vis à vis de l'assistance. Ces réfugiés venus de Bangui sont très peu attirés par les autres opportunités qu'offrent leur nouvel environnement de vie.

Par contre, à Boyabu (également situé près de l'agglomération de Libenge), les réfugiés venus des zones rurales de la RCA diversifient davantage leurs sources de revenu avec le commerce et le travail journalier rémunéré (agricole et non agricole).



*L'assistance alimentaire demeure la principale source de revenu et de nourriture des ménages réfugiés. Le petit commerce est limité par le manque de capital et de fond de roulement. Ces derniers sont obtenus en vendant une partie plus ou moins importante de l'assistance alimentaire.*







La dépendance au marché est forte pour les réfugiés. Plus de 90 pourcent des dépenses mensuelles sont consacrées à l'achat de nourriture. Cette forte dépendance au marché s'explique par le fait que le transfert monétaire est la principale modalité utilisée pour l'assistance alimentaire. Le coût des dépenses par jour par tête est d'environ 800 Francs Congolais, dont 750 FC sont consacrée à l'achat de la nourriture.

Les réfugiés consacrent 93 pourcent de leurs dépenses mensuelles à l'achat de nourriture contre 81 pourcent pour les résidents. Comparés aux résidents, les réfugiés dépensent moins pour l'achat de céréales et plus pour l'achat de tubercules (manioc) ; confirmant que les réfugiés préfèrent le manioc au riz ou au maïs.

Table 14: Coût moyen des dépenses par jour par tête des réfugiés

La distribution de cash et la vente de la des vivres reçus procurent des revenus complémentaires qui améliorent l'accès des réfugiés aux produits laitiers et au sucre. Pour couvrir leurs besoins alimentaires de base, les ménages du Sud Ubangi dépensent environ 602 Francs congolais (FC) par jour par tête contre 390 Francs Congolais au Nord Ubangi. Pour couvrir l'ensemble des besoins alimentaires et non alimentaires de base, il faut 1000 FC par jour par tête au Sud Ubangi contre 794 FC au Nord Ubangi. Pour couvrir l'ensemble de leurs besoins de base (alimentaire et non alimentaires), les réfugiés dépensent en moyenne 810 FC par jour par tête, dont 753 FC vont à l'achat de nourriture. Les montants transférés dans le cadre de l'assistance alimentaire (12 USD par personne par mois) représentent 49% des dépenses alimentaires moyennes per capita des réfugié

Réfugiés: Coût moyen des dépenses par jour par tête(FC)	
Céréales	53
Tubercules	132
Légumineuses	35
Feuilles vertes	43
Fruits	16
Viande	176
Huile	94
Lait	33
Sucre	76
Thé	37
Condiments	46
Eclairage	8
Combustible	19
Transport	9
Savon	19
Tabac/Alcool	11
Autres	1
Total	810

16. Les valeurs moyennes des dépenses permettent de déterminer les quintiles qui indiquent la capacité d'accès des ménages à la nourriture et aux biens non alimentaires. L'on note des disparités importantes entre les différentes strates enquêtées et le lieu de vie. Les ménages qui appartiennent au quintile le plus faibles sont principalement localisés dans la province du Nord Ubangi, dans les territoires de Bosobolo, Budjala et Mobayi. Un ménage réfugié sur quatre appartient au quintile des dépenses très faibles contre 16 pourcent des résidents, indiquant que les premiers sont plus pauvres que les seconds.

Table 15: Quintile de dépenses selon le territoire

Quintile des dépenses	Très faibles	Faibles	Moyennes	Elevées	Très élevées
Bosobolo	55.3%	17.4%	15.8%	6.8%	4.7%
Businga	3.3%	19.8%	9.9%	25.3%	41.8%
Mobayi-Mbongo	28.5%	14.9%	14.0%	17.1%	25.4%
Yakoma	13.5%	10.1%	25.8%	29.2%	21.3%
Budjala	32.0%	15.5%	12.4%	16.5%	23.7%
Gemena	17.6%	18.3%	13.0%	21.4%	29.8%
Kungu	3.3%	15.4%	9.9%	23.1%	48.4%
Libenge	7.6%	28.1%	31.1%	24.0%	9.3%
Nord-Ubangi	30.8%	15.5%	15.8%	16.8%	21.2%
Sud-Ubangi	11.7%	23.5%	23.2%	22.5%	19.0%

17. Les réfugiés installés dans les camps sont arrivés à la suite des violences en RCA. Beaucoup n'ont pas eu le temps d'apporter leurs biens et ne recherchent n'ont pas à en accumuler tant qu'ils sont dans les camps. Au regard de la possession de biens d'équipement durables, 36 pourcent des réfugiés sont très pauvres contre seuls 5 pourcent des résidents. La pauvreté est prépondérante dans le camp de Bili où plus de 60 pourcent des réfugiés sont très pauvres.



La pauvreté exprimée en possession de biens durable est très répandue dans les deux provinces et parmi la population enquêtée. 46 pourcent des ménages du Sud Ubangi sont pauvres sont 32 pourcent dans le Nord Ubangi. Dans le camps de Bili, 60% des ménages sont pauvres.

	Très pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Très riche	Total
Bili	60.3%	24.4%	11.5%	2.6%	1.3%	100.0%
Boyabu	46.8%	35.8%	10.4%	4.0%	3.0%	100.0%
Camp Inke	21.6%	25.0%	22.7%	26.1%	4.5%	100.0%
Mole	21.3%	46.0%	22.8%	7.4%	2.5%	100.0%

Table 16: Niveau de pauvreté selon le camp

18. Sur la base de la possession des biens durables, 46 pourcent des ménages du Sud Ubangi sont pauvres sont 32 pourcent dans le Nord Ubangi. Les territoires de Bosobolo, Libenge et Gbadolite sont les plus affectés par la faible possession de biens durables.

## IV.7. Insécurité alimentaire et accès aux services de base

**19. Insécurité alimentaire et accès à l'eau potable.** Les réfugiés ont un meilleur accès aux sources d'eau protégées que les résidents. L'accès aux sources d'eau protégé est particulièrement faible dans la province du Nord Ubangi. Les sources d'eau disponibles sont généralement à une heure ou moins de marche. Cependant dans le territoire de Kungu, il est rapporté que des

	Robinet, eau courante	Forage, pompe	Puits amélioré	Puits traditionnel	Eau de surface	Autre, préciser
Nord-Ubangi	12.2%	20.1%	5.9%	26.3%	33.6%	2.0%
Sud-Ubangi	17.1%	35.5%	5.4%	18.5%	17.1%	6.4%
Bosobolo	37.4%	6.8%		26.3%	27.4%	2.1%
Businga	2.2%	25.3%	7.7%	24.2%	40.7%	
Mobayi-Mbongo		37.7%	11.0%	13.6%	35.1%	2.6%
Yakoma				59.6%	38.2%	2.2%
Budjala	1.0%	1.0%	5.2%	35.1%	57.7%	
Gemena	4.6%		10.7%	41.2%	7.6%	35.9%
Kungu			14.3%	56.0%	29.7%	
Libenge	27.4%	59.6%	2.2%	1.3%	8.9%	0.6%
Résident	1.4%	4.9%	7.3%	38.5%	40.6%	7.3%
Réfugié	32.3%	59.3%	3.4%	0.7%	3.4%	0.8%

ménages (14 pourcent) doivent marcher plus de trois heures pour accéder à une source d'eau.

Table 17: Accès à l'eau selon le territoire

Le bois de chauffe est la principale source d'énergie pour la cuisson des aliments dans les deux provinces ; plus de neuf ménages sur dix. L'utilisation de l'électricité est mentionnée uniquement dans le territoire de Gbadolite.

## IV.8. Insécurité alimentaire et chocs subis

**20.** Au cours de l'enquête, il a demandé aux ménages de lister les chocs subis au cours des douze derniers mois. La maladie grave

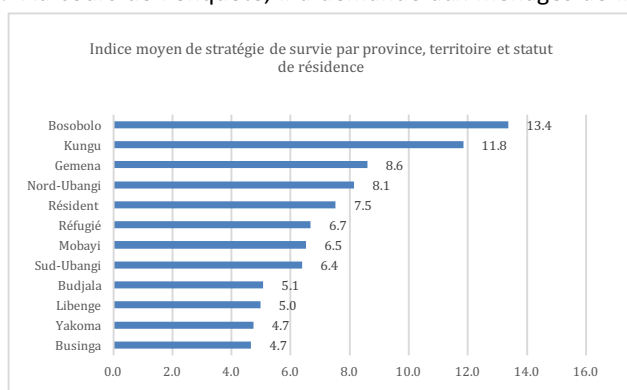


Figure 8: Indice de stratégie moyen par territoire

d'un ou plusieurs membres du ménage et le décès d'un membre actif du ménage sont les deux principaux chocs cités par les ménages ; ces chocs font craindre un risque élevé de mortalité dans les zones enquêtées. En référence aux pluies abondantes des mois précédents, les réfugiés évoquent des inondations. Pour face à ces chocs, les ménages ont développé diverses stratégies de survie. Ces stratégies de survie traduisent la sévérité des chocs subis par les ménages. L'incidence (sévérité) des chocs sur les moyens de subsistance est mesurée en calculant l'indice simplifié de stratégie de survie. L'indice simplifié de stratégie de survie (CSI) est obtenu en multipliant la fréquence d'application de cinq stratégies de survie par leur pondération universelle. Réduire la portion de repas (1), consommer les aliments les moins préférés (1), réduire la consommation des adultes (3), emprunter les aliments/l'argent chez des voisins/amis (2), réduire le nombre de repas par jour (1) sont les stratégies considérées

dans le calcul de l'indice de stratégie de survie simplifié. Pour faire face aux difficultés d'accès à la nourriture, les ménages développent diverses stratégies de survie.

Table 18: Principales stratégies de survie selon le statut du chef de ménage et la Province

	Résident	Réfugié	Nord-Ubangi	Sud-Ubangi
Vendre des actifs non productifs	11.5%	29.3%	8.1%	28.1%
Dépenser épargne	5.8%	4.4%	0.8%	8.6%
Emprunter de l'argent	9.5%	12.6%	3.9%	16.2%
Vendre des actifs productifs	19.0%	2.0%	7.2%	14.8%
Réduire les dépenses non alimentaires	17.5%	15.4%	9.2%	22.3%
Retirer les enfants de l'école	2.2%		0.3%	1.9%
Vendre maison ou parcelle de terrain	10.9%	1.8%	3.8%	9.3%
Pratiquer d'autres activités illégales	6.8%	6.9%	3.0%	9.8%
Migration	1.4%		0.2%	1.3%
Mendier	6.3%	3.1%	1.3%	7.7%
Consommer des stocks des semences	20.7%	0.2%	10.0%	13.0%
Envoyer les membres du ménage manger ailleurs	9.1%	1.3%	2.5%	8.2%

L'incidence de ces stratégies est mesurée par l'indice moyen de stratégie de survie (CSI). Les ménages du Nord Ubangi développent des stratégies de survie beaucoup plus sévères que ceux du Sud Ubangi, indiquant les premiers sont plus sensibles à l'insécurité alimentaire que les seconds. Les ménages

des territoires de Bosobolo et Kungu ont adopté le plus fréquemment des stratégies de survie les plus sévères. Dans les camps de réfugiés, les ménages de Bili appliquent le plus fréquemment les stratégies de survie les plus sévères. Ils sont secondés par ceux de Inke. Tout comme pour la consommation alimentaire, les réfugiés qui reçoivent du cash du Programme Alimentaire Mondial développent des stratégies de survie moins sévères : Mole (CSI=3.8), Boyabu (CSI=2.9). L'enquête indique que les



ménages en insécurité alimentaire appliquent des stratégies orientées vers l'accès à la nourriture ; confirmant que l'insécurité alimentaire dans les camps et villages voisins est fondamentalement un problème d'accès.

21. Lors les ménages réfugiés ont épuisé toutes ces options, ils vendent leurs actifs. Par ailleurs, lors que les ménages n'ont pas d'autres possibilités, ils appliquent des stratégies de survie qui affectent leurs moyens d'existence. En plus vendre leurs actifs productifs, les résidents consomment leurs stocks de semences, réduisent les dépenses non alimentaires et vendent leur parcelle. Certains retirent leurs enfants de l'école.

22. Ces stratégies peuvent être classées en stratégies alimentaires et non alimentaires.

L'analyse indique que les stratégies alimentaires à court terme sont principalement le fait des réfugiés : passer des journées entières sans manger, s'endetter pour acheter la nourriture et dépendre des travaux occasionnels. Par contre les résidents privilégient des stratégies à long terme non alimentaires qui un impact sur les moyens de subsistance. Ainsi, ils vendent plus d'animaux que d'habitude, diminuent les dépenses de santé et migrent pour chercher du travail. Enfin, deux stratégies particulièrement dégradantes, notamment la mendicité, sont appliquées principalement par les réfugiés. Ces deux dernières stratégies traduisent une incidence forte de l'insécurité alimentaire chez les ménages qui les appliquent. En effet, le tableau ci-contre montre que les ménages en insécurité alimentaire cumulent une gamme de variée de stratégies de survie. Ainsi, une proportion importante de ces ménages s'endette.

Table 19: Stratégies de survie et insécurité alimentaire

Stratégies de survie	Securite alimentaire	Risque dinsecurite alimentaire	Insecurite alimentaire moderee
Vendre des actifs non productifs	10.7%	23.3%	
Dépenser épargne	3.3%	5.9%	4.5%
Emprunter de l'argent	8.9%	11.9%	
Vendre des actifs productifs	16.3%	9.7%	4.5%
Réduire les dépenses non alimentaires	14.0%	17.7%	13.6%
Retirer les enfants de l'école	2.0%	0.9%	
Vendre maison ou parcelle de terrain	8.9%	6.0%	9.1%
Pratiquer d'autres activités illégales	6.4%	7.2%	
Migration	1.0%	0.7%	
Consommer des stocks des semences	18.1%	9.1%	13.6%
Mendier	4.3%	5.0%	9.1%
Envoyer les membres du ménage mangé ailleurs	5.9%	5.3%	18.2%

23. L'endettement est une stratégie courante des ménages enquêtés. Au cours des trois derniers mois, 82 pourcent et 66 pourcent des ménages respectivement du Sud Ubangi et du Nord Ubangi ont contracté une dette, principalement pour acheter la nourriture. Dans les camps de réfugiés, neuf ménages sur dix ont contracté une dette au cours des trois derniers mois. En l'absence d'institutions de microfinance, les dettes sont contractés auprès des membres de familles/ d'amis et des commerçants. Les ménages qui s'endettent auprès des commerçants doivent rembourser en vendant une part plus ou moins importante de leurs récoltes ou de l'assistance humanitaire reçue.

## V. Discussions

24. La grande majorité de ces réfugiés viennent des villages frontaliers. Par conséquent, ils partagent beaucoup de similitudes socioculturelles avec les populations locales, notamment la langue. De nombreux mariages mixtes ont été contractés entre les familles installées de part et d'autre des deux frontières. Si ces similitudes favorisent l'intégration des réfugiés, elles rendent difficile le ciblage de l'assistance humanitaire. Il est très difficile de distinguer qui est réfugié de qui est congolais résident. Dans certains cas, ces personnes sont des congolais installés de longue date en RCA et qui sont retournés à la suite du conflit. L'enregistrement biométrique peut-il être utiliser/accélérer pour réduire les risques d'inclusion ?

25. L'assistance alimentaire est délivrée sous forme de coupons alimentaires à Inké, de cash à Mole et Boyabu, en nature à Bili. Face au manque de ressources, la ration alimentaire a été réduite dans la plupart des camps. Les réfugiés sont globalement satisfaits de cette modalité de transfert, même s'il se plaignent de la diminution de la ration alimentaire à 80% depuis les trois derniers mois, notamment pour ceux qui reçoivent le cash. La réduction continue de la ration comme l'arrêt des distributions conduirait à des départs importants du camp. Le ciblage de l'assistance alimentaire en faveur des ménages les plus vulnérables pourrait accroître la tension entre réfugiés et entre les réfugiés et la communautés humanitaire. Toutefois, le PAM manque de plus en plus de ressource et une action urgente et juste doit être prise. Peut on envisager de procéder à un ciblage par étape ? : (1) réduction de la ration en fonction des ressources du PAM pour les trois prochains mois ; (2) commencer le ciblage dans les camps de Mole et Inke dans un premier temps ; (3) Boyabu et Bili dans un second temps.

26. La vente des rations alimentaires est un commerce florissant. Une ration de taille 8, constituée de riz (56 kg), de haricot (24 kg), de farine de manioc (20 kg), d'huile (5,76 kg) et de sel (0,96 kg), est vendue à 25 000 Francs congolais. Pour cette même ration le PAM paie aux commerçants un montant de 122342 Francs congolais, soit cinq fois plus que le prix auquel les réfugiés la revendent. Ces ventes alimentent un commerce florissant de vivres dans les marchés. Ainsi, les discussions avec les commerçants indiquent que les prix des aliments de base (céréales et tubercules) baissent les jours qui suivent les foires aux vivres. Cette situation profite principalement aux commerçants participants au programme qui peuvent reconstituer leurs stocks

à moindre coût ; augmentant ainsi leur profit. Le recyclage des vivres pendant les foires alimentaires est une pratique qui limite les effets positifs du programme de transfert monétaire, notamment pour les agriculteurs locaux. Aussi, l'assistance réduite pour les biens non alimentaires et les activités de soutien aux moyens d'existence limite les effets positifs de l'assistance alimentaire. En d'autres termes, pour améliorer de manière significative les effets de l'assistance alimentaire, il faudrait simultanément développer les activités de soutien aux moyens d'existences en apportant aux réfugiés des biens productifs et du crédit.

- 27. Dans les camps de Inke et Bili**, la vente d'une partie de la ration alimentaire (riz et du haricot) met en évidence deux problèmes : le ciblage de l'assistance et les préférences alimentaires des bénéficiaires. Il paraît pertinent de discuter les deux sujets en commençant par la modalité de transfert. A Inke, peut – on envisager le changement du coupon nature « commodities based voucher » au coupon cash « valeur based voucher » ? Avec les coupons valeur, les ménages seront tentés d'acheter de grandes quantités d'aliments préférés, notamment le manioc et l'huile de palme au détriment du riz et du haricot. L'assistance alimentaire doit cibler les réfugiés qui résident en permanence dans le camp et ceux qui ont des besoins spécifiques. Doit-on continuer à assister ceux qui ont quitté le camp et/ou qui n'y reviennent que pour recevoir l'assistance alimentaire ?
- 28.** La distribution d'argent en espèce bien que généralement plus efficient va se heurter à des contraintes techniques et institutionnels. L'absence de banques commerciales (seule la Banque Centrale du Congo est présente) à Gbodolite peut être surmontée par la présence des institutions de transfert d'argent, notamment SOFICOM, EXPRESS UNION, SOLIDAIRE TRANSFERT. Ces institutions, notamment SOFICOM, réalisent déjà des paiements des fonctionnaires de l'Etat congolais. Peut – on mener une étude des capacités de ces services afin de déterminer les opportunités existantes ?

## VI. Trois messages clés

- En mars 2016, 45127 et 28198 personnes sont en insécurité alimentaire respectivement dans le Sud et Nord Ubani. Les récoltes de la saison agricoles B 2015/2016 améliorent la situation alimentaire dans les provinces du Nord et Sud Ubangi. Cependant, les ménages résidents et réfugiés sont confrontés à une crise des moyens d'existence.
- Dans les camps de réfugiés, la situation alimentaire est globalement stable, à l'exception du camp de Bili où la situation alimentaire demeure préoccupante.
- Les opportunités de travail sont relativement limitées en dehors de l'agriculture. L'assistance alimentaire demeure la principale source de revenu et de nourriture dans les camps de réfugiés.

## VII. Recommandations

Actions	Période	Acteurs
Mettre en œuvre des projets structurants dans le secteur agricole au profit des populations rurales.	Dès mars 2016	Gouvernement, partenaires
Apporter un soutien direct aux producteurs agricoles par la distribution d'intrants agricoles, notamment des semences améliorées.	Dès mars 2016	Gouvernement, partenaires
Encourager les activités de créations d'actifs productifs.	Dès mars 2016	Gouvernement, partenaires
Faciliter l'accès des réfugiés aux terres agricoles en négociant des terres auprès des chefs locaux.	Dès mars 2016	CNR, HCR
Cibler l'assistance alimentaire aux réfugiés les plus vulnérables sur la base de critères de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire.	Dès mai 2016	CNR, HCR, PAM
Mettre en place un système provincial de suivi de la sécurité alimentaire.	Dès mars 2016	Gouvernement, partenaires

## VIII. Annexe : Termes de Référence

### 1. Contexte et justification

Suite à une crise humanitaire qui secoue la République Centrafricaine depuis décembre 2012, une population des réfugiés centrafricains, estimée à 150,000 personnes est venue chercher refuge dans la partie nord de l'ancienne province de l'Equateur, couvrant les territoires de Libenge, Bosobolo et la ville de Zongo (nouvelle province du Sud Ubangui) et les territoires de Mobay Mbongo, Yakoma et la ville de Gbadolite (Nouvelle province du Nord Ubangui). Environ 110,000 de ces réfugiés se trouvent dans les camps et environ 40,000 habitent avec des familles d'accueil.

En juin/juillet 2014 une enquête de sécurité alimentaire, nutritionnelle et de santé a été conduite conjointement par le PRONANUT (structure gouvernementale), le HCR et le PAM couvrant les camps des réfugiés de Mole (Zongo), Boyabu (Libenge) et Inke (Mobay). Les données collectées au cours de cette enquête ont établies une situation de référence pour le suivi et évaluation des programmes mise en place pour assister les réfugiés, notamment le cash pour les réfugiés de Zongo et Libenge et les coupons à Inke.

Au cours des réunions tenues entre les HCR et le PAM le 03 et le 21 juillet 2015 les gaps ou besoins en études (évaluations, enquêtes ou analyses) ci-après ont été identifiés :

- (1) Une analyse globale des marchés couvrant toute la zone qui permettra de comprendre les conditions des marchés dans la zone, la volatilité des prix observée et l'impact des cashs distribués sur l'économie locale ;
- (2) Une évaluation approfondie de sécurité alimentaire, nutritionnelle et de santé sur Bili ainsi que les réfugiés hors camps et les familles d'accueil qui n'avaient pas été couverts par l'enquête de juin-juillet 2014 ;
- (3) Une analyse approfondie des moyens de subsistance des réfugiés et familles d'accueil et mener des réflexions sur des solutions durables.

La conduite de ces enquêtes et analyses se situent dans le processus de la préparation d'une JAM.

### 2. Objectifs

#### 2.1. Objectif global

Globalement, l'enquête permettra de collecter et d'analyser des données (primaires et secondaires) qui permettront de combler les gaps sur les informations en sécurité alimentaire et des marchés de la zone des réfugiés en vue de contribuer au processus du JAM avec des informations actualisées.

#### 2.2. Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, l'enquête collectera et analysera des données sur les thèmes ci-après :

##### A. Sécurité alimentaire

- L'évolution des indicateurs clé (la consommation alimentaire, les parts des dépenses et les stratégies de survie) de la sécurité alimentaire des réfugiés des camps ;
- La situation actuelle des réfugiés hors camps et des familles d'accueil pour lesquels on n'a pas beaucoup d'informations actualisées ;
- Approfondir l'analyse des sources de revenus, particulièrement des réfugiés pour mener des réflexions sur des solutions durables

##### B. Marchés

- Typologie des marchés (fonctionnement et accessibilité physique des marchés) ;
- Disponibilité des produits alimentaires essentiels et la saisonnalité + outlook pour les 6 prochains mois ;
- Niveau des prix et outlook pour les 6 prochains mois ;
- Supply chain et gestion des risques/ Intégration des marchés dans la zone, y compris les marchés transfrontaliers (marchés de Centrafricains et de la République du Congo qui ont des liens avec les marchés fréquentés par les réfugiés) ;
- Compétitivité des marchés ;
- Capacité des marchés de répondre à l'augmentation de la demande ;
- Perception des commerçants, bénéficiaires et non-bénéficiaires (population hôte) sur l'impact de l'assistance sur la disponibilité et la disponibilité alimentaire. Quel est l'impact économique de l'assistance ? ;
- Cash et voucher présentent-ils un avantage comparatif par rapport aux distributions directes des vivres (analyse coût-efficience et coût efficacité)

### 3. Méthodologies

#### 3.1. Sécurité alimentaire :

- L'échantillonnage de l'évaluation de la sécurité alimentaire s'appuiera sur la méthodologie de l'enquête EFSA conduite en 2012 par le PAM et l'INS selon laquelle les strates sont constituées des territoires dans les ex districts du Nord et Sud Ubangi. La taille de l'échantillon de l'enquête de 2012 était estimée à 750 ménages repartis proportionnellement à la taille des territoires qui constituent ces deux districts, actuellement provinces. Ensuite 10 ménages sont à sélectionner de manière aléatoire au deuxième degré dans les villages qui avaient été sélectionnés de manière aléatoire au premier degré au cours de l'enquête de 2012. Le tableau ci-après indique la répartition de l'échantillon des ménages enquêtés en 2012 par territoire pour les deux districts. La même démarche est **retenue pour la présente enquête**.

Territoire	Taille de l'échantillon
Libenge	100
Gemena	130
Budjala	100
Kungu	90
Mobay Mbongo	80
Bosobolo	80
Yakoma	80
Businga	90
Total	750

- Cependant, pour avoir un échantillon représentatif au niveau des groupes qui feront l'objet de l'étude, notamment les réfugiés dans les camps, les réfugiés hors camps et les populations hôtes, des sous strates sont constitués (1) de 4 camps des réfugiés; (2) des zones avec réfugiés hors camps et (3) des populations hôtes dans les zones avec réfugiés dans et hors camps.
- La taille minimale requise au niveau des sous strates réfugiés camp et hors camp est calculée en se basant sur les informations sur la sécurité alimentaire provenant de l'enquête de sécurité alimentaire, nutritionnelle et de santé conduite conjointement par le PAM, le HCR et le PRONANUT en juin 2014 (pour les réfugiés).
- La taille minimale de l'échantillon requise a été calculée à partir de la formule ci-après :

$$n = \frac{t^2 \times p(1-p)}{m^2}$$

N=taille minimale requise

P=prévalence de l'insécurité alimentaire : 42% (0.42)

t= niveau de confiance : 95% (1.96)

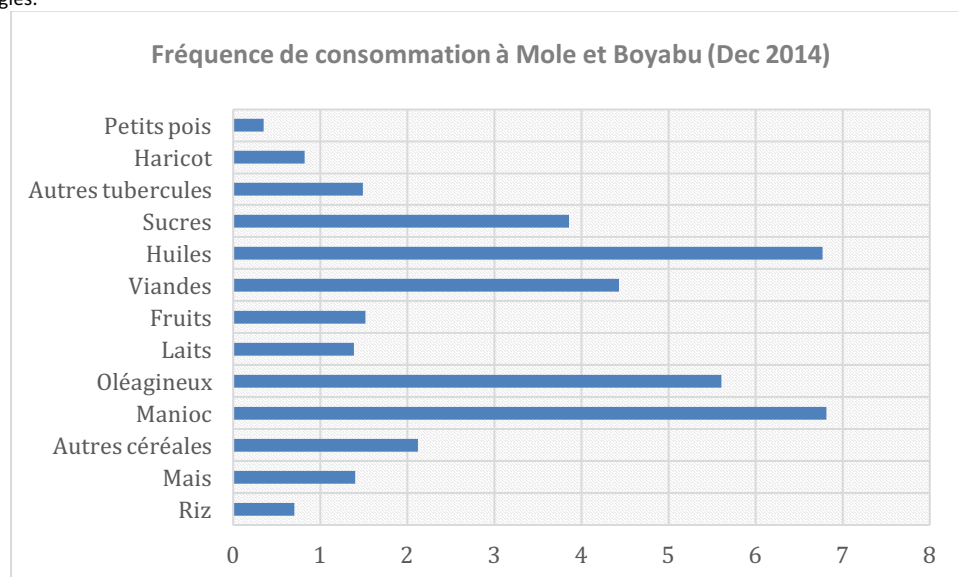
m=marge d'erreur : 5% (0.05)

- La taille de l'échantillon ainsi calculée est de 374 auquel un effet de grappe de 2 a été ajouté, soit 374x2= 748.
- Ensuite un taux de contingence de 5% a été ajouté, soit 748 x 1.05=785
- La taille de l'échantillon minimale requise est donc de 785 ménages réfugiés à enquêter in et hors camps. Elle peut être distribuée de cette manière : 661 ménages (84,2%) in camp à répartir entre 4 camps et 124 ménages hors camps à répartir suivant les villages où se trouvent les réfugiés.

	Camps		Hors camps	
Camps	Poids	Taille echant	Poids	Taille echant
Boyabu	30.8	204	4	10
Mole	33.7	223	20.2	25
Bili	14.2	94	28.7	35
Inke	21.3	141	47.1	58
		662		128
<b>Total</b>				<b>790</b>

Ainsi l'enquête de sécurité alimentaire portera sur un échantillon de 1540 ménages dont 750 ménages hôtes et 790 ménages réfugiés, notamment 662 ménages réfugiés dans les camps et 128 ménages hors camps. Les ménages hôtes à interviewer seront sélectionnés de manière aléatoire dans les mêmes villages que l'enquête de 2012 et de même les ménages réfugiés seront sélectionnés de manière aléatoire dans les camps et villages où se trouvent les réfugiés.

En se basant sur ces paramètres, l'enquête aura lieu au cours de la deuxième quinzaine du mois de février. Cette période correspond avec la période où la disponibilité des produits alimentaires essentiels est normalement importante sur les marchés de la zone. L'analyse portera sur 3 produits principaux, notamment la farine de manioc, l'huile de palme et les légumineuses. Les résultats du PDM de décembre 2015 montrent que ces 3 produits sont les plus consommés par les réfugiés avec une fréquence respectivement de 6.8 jours sur 7, 6 jours sur 7 et 5,6 jours sur 7. Les céréales sont très peu consommées par les réfugiés.



Les prix des autres produits, notamment les produits distribués par le PAM (Farine de maïs, haricot, huile végétale et sel) et d'autres produits pertinents comme le poisson et les feuilles seront collectés et feront partie de l'analyse des prix.

L'enquête se déroulera sur tous les marchés importants des districts du Nord et Sud Ubangui et des marchés importants de la région qui pourraient avoir des liens avec les marchés de la zone, notamment les marchés de Zongo en Centrefrique, Betou et Imfondo (République du Congo) et Mbandaka (province de l'Equateur).

Deux commerçants par produit et par marché seront sélectionnés de manière aléatoire pour des interviews avec un questionnaire commerçant. Au total 1 personne ressource par marché visité sera interviewé avec un questionnaire marché.

Le nombre total des marchés et commerçants + personnes ressources à interviewer sera connu lorsque la liste complète des marchés à visiter sera établi.

**Plan d'analyse des données sur les marchés (voir tableau ci-dessous)**

Les données de la sécurité alimentaire seront analysées suivant l'approche consolidée pour le rapportage des indicateurs de la sécurité alimentaire (CARI).

#### 4. Partenariat

Les enquêtes de sécurité alimentaire et des marchés s'intègrent dans le cadre du MOU signé entre le PAM et le HCR en rapport avec la gestion de l'assistance fournie aux réfugiés centrafricains en RDC. Le besoin de conduire une enquête des marchés dans la zone des réfugiés centrafricains a été par ailleurs discuté entre le PAM et le HCR et fait partie du processus de la conduite d'une JAM dans la zone des réfugiés. Ce cadre établit la collaboration qui sera menée de manière globale entre le PAM et le HCR en ce qui concerne cette activité spécifique.

D'autres partenaires, notamment les ministères de l'Agriculture et du Plan (INS) dans les zones concernées ainsi que les ONGs partenaires du PAM et du HCR dans les activités des réfugiés centrafricains seront encouragés de participer en tant qu'enquêteurs et chefs d'équipes.

Le PAM prendra le lead de la conduite de l'enquête tout en mettant en place un mécanisme de coordination et de supervision conjointe avec le HCR. Les données collectées seront analysées par le PAM qui produira un rapport de l'enquête. Les résultats seront discutés et validés par le PAM et le HCR.

#### 5. Collecte des données sur terrain

##### 5.1. Equipe de collecte :

La collecte des données sur terrain sera menée par une équipe constituée d'enquêteurs recrutés et formés par le PAM à Gbadolite et Libenge (Zongo). Les données de sécal seront collectées avec un questionnaire ménage et celles des marchés un questionnaire commerçant et un questionnaire marchés programmés dans les téléphones/tablettes. Des focus groupes seront conduits avec les groupes des réfugiés aux camps, hors camps et des familles hôtes.

##### 5.2. Chronogramme provisionnel des activités

Activités	22 Fev	23 au 25 Fev	26 au 03 mars	04 mars au 10 mars	11 au 17 mars	18 mars
Arrivée l'équipe VAM Kin à Gbadolite						
Formation des enquêteurs à Gbadolite						
Collecte des données dans la province du Nord Ubangui						
Collectes des données dans la province du Sud Ubangui						
Analyse des données						
Présentation des résultats préliminaires						